

► Informations générales

Cours

Sigle et section	PSY 2115 H
Titre long	Psychopathologie : introduction
Nombre de crédits	3
Trimestre et année	Hiver 2024
Horaire	Lundi 8h30 à 11h30
Mode de formation	Présentiel
Site StudiUM	--
Description courte et préalables	https://admission.umontreal.ca/repertoire-des-cours/

Enseignant(e)

Nom et titre	EARLS, Christopher
Coordonnées	514 343 2339
Disponibilités	Je serai disponible un minimum de 15 minutes après chaque cours. De plus, il y aura deux périodes dans la semaine où je vais être disponible par zoom pour répondre à vos questions (heures de bureau). Ces périodes seront annoncées au premier cours, le 11 septembre. Veuillez noter que je ne réponds pas aux courriels. Si vous avez besoin de me parler directement, je vous invite à m'appeler au 514 343 2339. Je retourne mes appels en dedans de 24 heures. Vous pouvez aussi communiquer par courriel avec l'auxiliaire d'enseignement : psy2115@hotmail.com .

Auxiliaire d'enseignement

Nom	A venir
Coordonnées	-
Disponibilités	-

▶ Apprentissages visés

Objectifs généraux

L'objectif principal de ce cours est de permettre à l'étudiant d'apprendre les concepts de base entourant la psychologie anormale.

Objectifs d'apprentissage

Ce cours permettra à l'étudiant d'apprendre les concepts de base entourant la psychologie anormale. Toutefois, comme nous le verrons, la distinction entre "normal" et "anormal" n'est pas toujours claire. En effet, notre première tâche sera de définir les critères selon lesquels nous jugeons l'anormalité. Évidemment, la définition de l'anormalité n'est pas ancrée dans une vérité absolue - elle est plutôt déterminée selon le contexte, le temps, les valeurs culturelles, etc.

La définition d'anormalité n'est qu'une partie du travail. En effet, la psychologie en tant que science, a aussi comme but d'expliquer la cause ou l'étiologie des comportements dits "anormaux". Ces explications nous aident non seulement à mieux comprendre le fonctionnement psychologique de l'être humain, mais aussi à développer les interventions ou traitements efficaces.

Cependant, tout comme d'autres sciences, la psychologie n'est pas unifiée dans sa façon de conceptualiser, de définir et d'expliquer l'univers. A l'heure actuelle, il y a cinq approches ou paradigmes qui sont utilisés dans l'étude du comportement anormal, soit les modèles: biologique, psychodynamique, comportemental cognitif et stress-diathèse. Au cours de vos lectures et nos rencontres hebdomadaires, nous examinerons la psychologie anormale à la lumière de ces cinq orientations théoriques.

► **Calendrier**

Séances et dates	Contenus	Activités/évaluations	Lectures et travaux
08 janvier	Présentation du syllabus/organisation du cours Introduction à la psychopathologie		Chapitre 1 du livre
15 janvier	Les cinq paradigmes		Chapitre 2 du livre
22 janvier	Classification (DSM-IV et DSM 5)		Chapitre 3 du livre
29 janvier	Évaluation psychologique		Chapitre 3 du livre
05 février	Méthodes de recherche		Chapitre 4 du livre
12 février	Les troubles anxieux		Chapitre 5 du livre
19 février	Examen en classe		
26 février	Les troubles de l'humeur		Chapitre 8 du livre
04 mars	Période d'activités libres		
11 mars	Les troubles de la personnalité		Chapitre 13 du livre
18 mars	Les paraphilies		Chapitre 14 du livre
25 mars	Dysfonctions sexuelles		Chapitre 14 du livre
01 avril	Congé universitaire ou férié		
08 avril	Déontologie et dimensions psycho-légale		Pas de lectures
15 avril	Schizophrénie		Chapitre 11 du livre
22 avril	Examen final		

▶ Évaluations

Moyen	Critères d'évaluation	Date de remise	Pondération
Examen en classe	-	2024-02-19	50%
Examen en classe	-	2024-04-22	50%

Consignes et règles pour les évaluations

Dépôt des travaux	N/A
Matériel autorisé aux examens	-

▶ Ressources

Ressources bibliographiques (ou autres) obligatoires

Documents **Livre obligatoire: Flett, G.L., Kocovski, N.L., Davison, G. C., et Neale, J. M. (2017). *Introduction à la psychopathologie*. Montréal, Chenelière.**

Ouvrages en réserve à la bibliothèque --

Équipement (matériel) --

Ressources complémentaires

Documents --

Sites Internet --

Guides --

Autres --

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires : <https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/psychologie>

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#). En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre étudiant par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Consignes et règles pour les évaluations

Absence à un examen L'étudiant.e qui s'absente à un examen/quiz doit présenter une pièce justificative dûment datée et signée (i.e. billet médical) dans les sept jours suivant l'absence via le formulaire CHE_Absence_Evaluation dans le Centre étudiant.

Si le motif est jugé valable, l'étudiant.e qui s'absente à une évaluation **intratrimestrielle** verra la pondération de cette évaluation redistribuée de façon proportionnelle sur les pondérations des autres évaluations du cours. Dans le cas d'un examen **final**, le département exigera qu'un examen différé soit complété par l'étudiant.e.

Une absence non-justifiée à un examen intra ou final emmène la note de 0% à cette évaluation.

Politique de retard des travaux L'étudiant.e qui remet un travail en retard doit présenter une demande à l'intérieur des cinq jours suivant la date de remise prescrite via le formulaire CHE_Delai_remise_travail dans le Centre étudiant. La note de tout travail dont le retard n'est pas justifié par un motif accepté par la direction sera soumise à une pénalité. Cette pénalité consiste en la soustraction d'un nombre de points correspondant à 3% de la note maximale possible par jour ouvrable. Par exemple, deux jours de retard entraînent le retrait de 6 points si la note maximale est 100; cinq jours de retard entraînent le retrait de 7,5 points si la note maximale est de 50. Un retard de plus de cinq jours de calendrier entraîne une note de 0 pour le travail.

Qualité de la langue Une pénalité pouvant aller jusqu'à 10% de la note totale pour chaque évaluation pourrait être appliquée si de nombreuses fautes de syntaxe et/ou d'orthographe sont soulevées.

Seuil de réussite exigé Premier cycle : 50% Cycles supérieurs : 60%

Soutien aux étudiants en situation de handicap

Mesures d'accommodement

- <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/mesures-accommodement/rendez-vous-personne-situation-handicap>
- <https://safire.umontreal.ca/reussite-et-ressources/mesures-daccommodement-aux-examens-pour-les-etudiants-en-situation-de-handicap/>

Le formulaire de demande en ligne doit être rempli au moins **21 jours** avant la date de l'examen.
Tout retard entrainera le refus de la demande.

**** AUCUN accommodement ne pourra être pris auprès de l'enseignant.e ou du département.**

Dates importantes

Modification de l'inscription 2024-01-23

Date limite d'abandon 2024-03-15

Évaluation de l'enseignement Vous recevrez un courriel à cet effet avant l'examen final. Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Exceptionnellement et sur demande de l'étudiant.e, l'enseignant.e peut, pour des raisons jugées valables, permettre l'enregistrement d'une ou de plusieurs séance(s) de son cours.

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Tous les ateliers des Services à la vie étudiante <https://vieetudiante.umontreal.ca/catalogue-vie-etudiante>

Bureau du français dans les études <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/connaissance-francais>

Aide à l'apprentissage <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/aide-apprentissage>

Citer ses sources – styles et logiciels (guide) <https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer>

Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM <https://bib.umontreal.ca/services>

Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants.

Règlements disciplinaires sur le plagiat ou la fraude <https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>

Tout sur le plagiat <http://integrite.umontreal.ca/>

Respect

À l'Université de Montréal, le harcèlement, la discrimination, le racisme et les violences à caractère sexuel sont proscrits.

Bureau du respect de la personne <https://respect.umontreal.ca/accueil/>

Grille de conversion des notes

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique; cette valeur numérique servira au calcul de la moyenne de groupe. Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à l'entier le plus près.

GRILLE DE CONVERSION

Résultat final en pourcentage	Notation littérale	
	Lettre	Valeur numérique
90-100	A+	4,3
85-89	A	4,0
80-84	A-	3,7
77-79	B+	3,3
73-76	B	3,0
70-72	B-	2,7
65-69	C+	2,3
60-64	C	2,0
57-59	C-	1,7
54-56	D+	1,3
50-53	D	1,0
35-49	E	0,5
0-34	F	0

Au premier cycle seulement

Dans les cours comptant au moins 30 étudiants, la moyenne de groupe doit se situer entre 2,30 (C+) et 3,65 (B+) inclusivement, une fois appliqué le barème de conversion. Si la moyenne finale des notes est inférieure à 2,30 ou supérieure à 3,65 dans un cours donné, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 2,30 ou ne dépasse pas 3,65, une fois refaite la conversion à la notation littérale.